



Paris, le 26 avril 2018

M. Patrick JEANTET  
Président de l'EPIC SNCF Réseau  
15/17 rue Jean-Philippe Rameau  
93210 SAINT-DENIS

**Objet : Préavis de grève**

**Monsieur le Président,**

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA, CFTD vous ont déposé une Demande de Concertation Immédiate le 17 Avril 2018.

A l'issue de la réunion de conciliation qui s'est tenue le 20 Avril 2018 dans le cadre de cette DCI, nous faisons le constat que des points de désaccord subsistent.

Les Organisations Syndicales CGT, UNSA, CFTD réitèrent leur exigence d'avoir de la part de la Direction EPIC SNCF Réseau de véritables négociations sur les sujets :

- La réorientation de vos choix et/ou arbitrages financiers à tous les niveaux de l'EPIC Réseau ;
- La ré-internalisation de la production externalisée et transférée à la sous-traitance ;
- Un dimensionnement des secteurs Circulation des CCR ou PGRA basé sur l'amélioration de la production, la proximité et un maillage fin du territoire et garantissant des conditions de travail et de vie optimales ;
- Multiplication et récurrence de dérangements d'installations de sécurité et de traction électrique avec une incidence notable sur le niveau de sécurité et des conditions de travail des cheminots. Face à cette situation, nous vous demandons de revoir les organisations sur les périmètres Circulation et Maintenance avec plus de proximité et avec la mise en place de moyens humains (personnels au statut) et matériels supplémentaires ;
- Un retour immédiat aux normes de sécurité et aux règles de maintenance qui prévalaient auparavant, seul gage d'un niveau de sécurité indispensable à la réalisation d'un service public de transport de qualité ;
- Le recrutement d'agents au statut en priorité pour tous les collègues en nombre suffisant pour réaliser la production ferroviaire ;

- Une politique du digital, du numérique, de l'automatisation qui aide les cheminots dans la réalisation de leurs missions quotidiennes, mais qui ne contribue pas à leur asservissement ou leur remplacement
- Le maintien et le développement d'une ingénierie SNCF intégrée à l'EPIC et répartie sur tout le territoire. L'ingénierie SNCF doit garder la maîtrise technique des systèmes mis en œuvre et cela passe en premier lieu par l'arrêt du transfert des compétences dans les filiales et des externalisations.

Pour toutes ces raisons, les Organisations Syndicales de Cheminots CGT, UNSA et CFDT vous déposent, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, un préavis de grève couvrant la période du Mercredi 02 Mai 2018 à 20h00 jusqu'au Samedi 05 Mai 2018 à 7h55.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des salariés de l'EPIC SNCF Réseau ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN



UNSA

Roger DILLENSEGER



CFDT

Thomas CAVEL

